

Tous à vos plumes !

Concours de nouvelles policières



Tous à vos plumes !

L'association lectoroise « Le 122 », qui a créé en 2013 le Festival Polars et histoires de police, lance un nouveau concours de nouvelles policières en langue française dont le cadre est le département du Gers.

Le texte doit compter entre trois et neuf pages. Le sujet est libre : un crime, un délit, un méfait, une infraction, une tromperie, une vengeance, une fraude, un complot, etc. De même que le genre : énigme, mystère, texte noir, espionnage, suspense, contemporain ou historique.

Ce concours est gratuit et s'adresse à toutes et à tous.

En fonction de leur âge, les participants concourent en deux catégories : jeunes de moins de 18 ans ou adultes.

Les textes retenus dans chaque catégorie seront récompensés par une publication dans le recueil édité chaque année par l'association « Le 122 ».

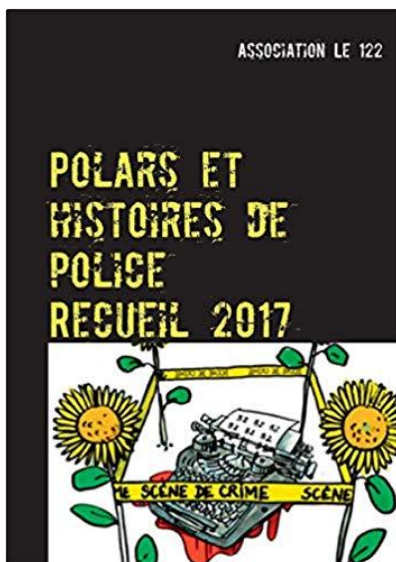
Les textes rédigés doivent être adressés par mail et aussi par courrier postal avec un chèque bancaire de 20 € pour frais de participation au concours, à l'ordre de l'association « Le 122 », à : Concours de nouvelle policière, association « Le 122 », chez Pierre Léoutre, 15, rue Jules de Sardac, 32700 Lectoure, avant le 8 juin 2019.

Les résultats seront proclamés lors de la prochaine édition du Festival Polars et histoires de police, en fin d'année 2019.

Renseignements : pierre.leoutre@gmail.com.

www.facebook.com/salondupolarethistoiresdepolice

Illustration de Une : Pixabay.com



polars 2017.jpg